

Assurances Voyages

MondoTerra vous recommande pour votre sécurité et votre tranquillité de souscrire, dès la réservation de votre voyage, l'une ou l'autre des **deux formules de garanties spécialement conçues pour vous** par Présence Assistance Tourisme spécialiste de l'assurance voyage.



FORMULE ASSISTANCE - RAPATRIEMENT

Frais médicaux: Prise en charge des frais médicaux chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation à hauteur de 10.000 € par personne.

Assistance médicale: Rapatriement médical avec ou sans accompagnement, Retour prématuré, Prolongation de séjour sur place, Présence d'un proche en cas d'hospitalisation.

Assistance juridique: prise en charge des frais d'avocat à l'étranger à hauteur de 1.500 €

Avance de caution pénale à hauteur de 7.500 €

Frais de recherche ou de secours: remboursement de ces frais à hauteur 4.500 € par personne.

Ces garanties sont souscrites par l'intermédiaire de **Présence Assistance Tourisme** auprès d'**ALLIANZ IARD**, contrat N° 78 789 873. L'extrait des garanties ci-dessus n'a pas de valeur contractuelle le détail des garanties vous sera remis lors de la souscription.

8 €

par personne

28 €

Forfait famille*

FORMULE ASSURANCE - MULTIRISQUES

Garantie frais d'annulation:

Remboursement des frais d'annulation de votre voyage conséquence de tout événement aléatoire, indépendant de votre volonté, imprévisible et justifiable.

Rapatriement-Assistance

• **Frais médicaux:** Prise en charge des frais médicaux chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation à hauteur de 150.000 € par personne franchise 150 €

• **Assistance médicale:** Rapatriement médical aux frais réels, Retour prématuré, Prolongation de séjour sur place ou présence d'un proche en cas d'hospitalisation.

• **Assistance juridique:** prise en charge des frais à hauteur de 5.000 € par personne.

• **Avance de caution pénale** à hauteur de 10.000 € par personne.

• **Frais de recherche ou de secours:** remboursement des frais de recherche et de secours à hauteur 4.500 € par personne.

• **Avance de fonds** à hauteur de 1500 € par personne.

• **Frais de réfection de papiers d'identité:** Jusqu'à 200 € par personne.

Garantie Bagages, Vols

• **Garantie assurance bagages:** Dédommagement de vos bagages à hauteur de 2.000 € par personne sur présentation de justificatifs.

Parmi les garanties complémentaires

• **Retard aérien:** En cas de retard de plus de 4h à l'arrivée à destination, indemnisation de 150 € par trajet par personne.

• **Voyage de remplacement:** En cas de rapatriement médical au cours du séjour un avoir d'un montant maximum de 2.500 € sera à utiliser chez MondoTerra.

• **Retard dans la livraison des bagages:** Indemnisation en cas de retard de plus de 24 heures de 300 € par personne sur présentation de justificatifs.

• **Interruption de voyage:** Dédommagement au prorata temporis en cas d'interruption de votre voyage consécutive à un rapatriement médical.

La garantie interruption de séjour ne peut pas s'additionner à celle du voyage de remplacement.

• **Départ ou retour manqué:** Indemnisation jusqu'à 1.000 € par personne en cas de départ ou de retour manqué

• **Garantie vols d'objets personnels:** En cas de vol caractérisé indemnisation jusqu'à 1.000 € par personne sur présentation de justificatifs.

conséquence de tout événement aléatoire, indépendant de votre volonté, imprévisible et justifiable

• **Garantie responsabilité civile:** Vous protège à hauteur de 4.500.000 € des conséquences pécuniaires de dommages corporels, matériels, et immatériels causés à des tiers pendant la durée du voyage.

Ces garanties sont souscrites par l'intermédiaire de **Présence Assistance Tourisme** auprès de l'assureur **MAPFRE ASSISTENCIA**, contrat N° 7 905 894. L'extrait des garanties ci-dessus n'a pas de valeur contractuelle le détail des garanties vous sera remis lors de la souscription.

45 €

par personne

145 €

Forfait famille*

* Forfait famille de 4 personnes à 6 personnes maximum: ascendants, descendants et familles recomposées